



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101297

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/08/2025 15H18 C:005360 I:39303
V/REF : 1023400
V/Appel du Lundi 18/08/2025 a 15H18

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06526
IMMEUBLE : ILOT CASINO -6526
4 PASSAGE G.DE GAULLE ANTONIOZ
RUE DE LA REPUBLIQUE/BERTHELOT
69600 OULLINS

Vaulx en Velin, le 16 Octobre 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N4 ANTONIOZ - LOGEMENT AU 4EME DE MME OUESLATI - TEL *06 56811906*
MOTIF : INTERVENIR POUR UN ENTRETIEN, REGLAGE, GRAISSAGE ET TOUTES SUJÉTIONS
Donneur d'ordre : Mme S. GAHROURI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 25/08 A 10H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME OUESLATI AU 4EME ETAGE
APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QUE LA SERRURE 3 POINTS DE LA
PORTE EST TROP USEES ET NECESSITE SON REMPLACEMENT
REGLAGE PROVISOIRE DANS L'ATTENTE DU REMPLACEMENT DE LA SERRURE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER EMAIL en CC le 16/10/25 a 11H24 sabrina.gahrouri@semcoda.co

DT LCOMPTER Email envoyé le 16/10/25 a 11H24 Mme D. CHAMBLAS

MME OUESLATI NOUS INFORME AVOIR DEJA REMPLACE LA SERRURE ELLE-MEME CAR
LORSQU'ELLE A DEMANDE, ON LE LUI A REFUSE
NOUS CLOTURONS CE DOSSIER EN L'ETAT

CS LCOMPTER Email envoyé le 26/08/25 a 08H29 Mme D. CHAMBLAS

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA SERRURE 3 POINTS SUITE AU CONSTAT DE
NOTRE PERSONNEL DU 25/08/2025

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101297

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement	Ag.Villeurb.	1	56,48
				56,48
		TOTAL H.T.		56,48
		T.V.A. a 20,00%		11,29
		TOTAL T.T.C.		En EURO 67,77

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1023400 du 18/08/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME QUESLATI Syrine
4 PASSAGE G. DE GAULLE ANTONIOZ
ZAC NARCISSE BERTHOLET
69600 OULLINS

Référence de la Demande

N°: 844 133 du 18/08/2025

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 06.56.81.19.06

06526-00001-00001-00042 H / Type 3 B / Et.04 Etage : 04

Date entrée: 25/02/2019

Délai

Date limite exécution : 02/09/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,49	56,49	5,65	62,14
MS00075 Entretien, réglage, graissage et toutes sujétions	1,00	66,76	66,76	6,68	73,44
				Total H.T.	123,25
				Total TVA	12,33
				Total TTC	135,58

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GAHROURI Sabrina le 18/08/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence.
Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **4 PASSAGE G. DE GAULLE ANTONIOZ ZAC NARCISSE BERTHOLET 69600 OULLINS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **18/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1023400